



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 120256

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le financement de l'Unité d'accueil des victimes de l'Ariège. Cette unité a été créée en 2007 dans le cadre du plan « violence et santé » par le centre hospitalier du Val d'Ariège. C'est un site pilote qui accueille depuis l'ouverture, des victimes de violences, quelque soit le type de violence. Elle fonctionne avec du personnel hospitalier auxquels sont associés pour compléter l'équipe, des professionnels psychologues et juristes issus d'associations. Cette unité s'intègre parfaitement dans les politiques actuelles de santé : accès au soin avec la gratuité de la consultation et sa couverture de l'ensemble du département de l'Ariège, élaboration d'un réseau important de partenaires et aide aux victimes à se soustraire à la violence. L'Agence régionale de santé de Midi-Pyrénées a indiqué dernièrement que l'Unité d'accueil des victimes de l'Ariège ne pouvait bénéficier de financement au titre de l'appel à projet « prévention » dans lequel figurait jusqu'en 2010 une ligne violence et santé. La disparition brutale d'une partie des crédits de l'ARS signe la mort programmée de cette unité dont l'utilité est reconnue par tous. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer la suite qu'il entend réserver à ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Massat](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120256

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11023

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)